

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 FEVRIER 2023

DELIBERATION N°2023.00066

DESIGNATION DU DIRECTEUR DE LA REGIE D'EAUX BRUTES DU TERRITOIRE DU FURAN

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 63 Nombre de pouvoirs : 35 Nombre de voix : 98

Président de séance : M. Hervé REYNAUD, Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Denis BARRIOL. M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Audrey BERTHEAS, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, Marc CHASSAUBENE, M. Denis M. CHAVANNE. M. Marc Mme Laura CINIERI. Mme Viviane COGNASSE. Germain COLLOMBET, Pierrick COURBON, DALLARA, M. M. M. Charles M. **Philippe** DENIS. M. François DRIOL. M. Christian DUCCESCHI, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Andonella FLECHET, Luc Mme M. FRANCOIS. M. Pascal GONON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Olivier LONGEON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE. M. Gilles PERACHE, Jean-Philippe Mme Nicole PEYCELON, M. PORCHEROT. M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 14 février 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20230202-D202300066I0

Date de mise en ligne : 14 février 2023

Mme Corinne SERVANTON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs:

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE, Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON, M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL, Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS, M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE, M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT, Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN, M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI, Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à M. Charles DALLARA, M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS, Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Robert KARULAK, Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON, M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT, M. Claude LIOGIER donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER, M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET, Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA, Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Philippe DENIS, M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD, Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Marc PETIT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET, Mme Christel PFISTER donne pouvoir à M. Ali RASFI, Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Pierrick COURBON, Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE, Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER, M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Laura CINIERI, M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT, Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET, M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT. Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE, M. Julien VASSAL donne pouvoir à Mme Audrey BERTHEAS

<u>Membres titulaires absents excusés</u>:

Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Gilles BOUDARD. M. Henri BOUTHEON. M. Christophe CHALAND. M. André CHARBONNIER, Mme Frédérique CHAVE, M. Martial FAUCHET. M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel GRAMPFORT, M. Christian JOUVE, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Brigitte MASSON, M. Yves MORAND, Mme Diida OUCHAOUA, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Christian SERVANT, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Eliane VERGER LEGROS



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 FEVRIER 2023

DESIGNATION DU DIRECTEUR DE LA REGIE D'EAUX BRUTES DU TERRITOIRE DU FURAN

Par délibération en date du 28 janvier 2021, le Conseil Métropolitain a approuvé la mise en régie de son service public d'eaux brutes du territoire du Furan conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L.2221.3 et L.1412.1.

Afin que Saint-Etienne Métropole conserve la maîtrise de ce service public industriel et commercial, la régie a été dotée de la seule autonomie financière permettant son administration par un conseil d'exploitation et un Directeur nommés par l'assemblée délibérante de la collectivité qui l'a créé. La régie dispose ainsi d'un budget annexe à celui de la collectivité de rattachement. Les décisions concernant la gestion du service relèvent, dans ce cadre, du Conseil métropolitain, après avis du conseil d'exploitation.

Le statut de la régie prévoit, dans son article 9, que le Directeur de la Régie soit désigné par le Conseil métropolitain sur proposition du Président de la Collectivité et est nommé par ce dernier.

Ainsi, sur proposition du Président de Saint-Etienne Métropole, le Conseil Métropolitain est invité à délibérer sur la désignation à compter du 1^{er} janvier 2023 de Monsieur Stéphane CRAPSKY (Directeur de l'eau potable à Saint-Etienne Métropole) pour 10 % de son temps de travail, étant entendu que 10 % de sa rémunération sera prise en charge par le budget de la régie d'eau brute et sera remboursée au budget général de Saint-Etienne Métropole.

<u>Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la désignation de Monsieur Stéphane CRAPSKY au poste de directeur de la régie d'eaux brutes du territoire du Furan.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le secrétaire de Séance,

Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,

Hervé REYNAUD